

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 256 publiée le 9 novembre 2010

« CATÉCHISME ORDINAIRE » ET « CATÉCHISME EXTRAORDINAIRE » A PROPOS D'UN ARTICLE DE JEAN MADIRAN

Un article de Jean Madiran, dans *Présent* du 8 octobre 2010, dénonce avec vigueur un étonnant manifeste, publié sur trois pages du journal *La Croix*, le 22 septembre 2010, autour du thème : « *Le catéchisme nouveau n'a rien à voir avec le catéchisme d'hier* », avec ce slogan : « *A publics nouveaux, caté nouveau.* »

La survivance des idéologies : « Le catéchisme nouveau n'a rien à voir avec le catéchisme d'hier »

Dans notre lettre n° 228, du 2 mai 2010, nous rendions compte d'un livre de Jean Madiran, *l'Histoire du catéchisme, 1955-2005* (Éditeur : Consep, Versailles, 2005). Nous rappelions que si Jean Madiran avait été un des premiers et plus efficaces mainteneurs de la célébration de la messe traditionnelle, alors qu'elle était de fait interdite, au moyen de sa plume, de sa revue *Itinéraires*, de ses publications, de même que par les auteurs ecclésiastiques et laïcs qu'il avait alors suscités et rassemblés, il n'avait cependant pas parlé uniquement en faveur de la messe. Son mot d'ordre : « Rendez-nous l'Écriture, le catéchisme et la messe ») était devenu le résumé du refus des entreprises néo-modernistes. « Ils ne passeront pas ! »

Nous citons sa célèbre lettre à Paul VI du 27 octobre 1972, qui bien plus efficacement que tant de brulots tapageurs de l'époque avait calmement et respectueusement posé des jalons pour le futur : « Rendez-nous l'Écriture, le catéchisme et la messe (...). Rendez-nous la messe catholique traditionnelle, latine et grégorienne selon le missel romain de saint Pie V (...). Confirmez dans leur foi et leur bon droit les prêtres et les laïcs qui, malgré l'occupation étrangère de l'Église par le parti de l'apostasie, gardent fidèlement l'Écriture sainte, le catéchisme romain, la messe catholique »

Nous remarquons que nombreux sont aujourd'hui les prêtres qui s'employant à dire, grâce au Motu Proprio de 2007, la messe selon la « forme extraordinaire », affirment qu'ils découvrent par la même occasion que le problème liturgique ne fait qu'un avec le problème catéchétique. Et c'est d'ailleurs exactement ce que disent, mais en sens inverse, les auteurs du manifeste épinglé par Jean Madiran : la catéchèse est « *indissociable de la vie liturgique* ».

On prétend qu'il ne reste de soixante-huitards à barricades que dans l'Église. Encore faut-il préciser qu'au lieu de prendre le risque de lancer des pavés sur les CRS-SS, ils se sont contentés depuis 40 ans de dilapider l'héritage de la vieille Mère, incrustés aujourd'hui dans des structures agonisantes de diocèses en voie de disparition, d'où ils tirent à vue sur tout ce qui cherche à revivre. On pourrait donc parler, à propos du manifeste de *La Croix*, d'escarmouche gaucharde d'arrière-garde. Sauf que l'idéologie qui y est exprimée vise à empêcher toute remise en question salvatrice.

Car tout le monde sait aujourd'hui qu'il s'est creusé un trou noir de deux et bientôt trois générations qui n'auront pas été catéchisées, sinon sous la forme d'occupations récréatives et de gentils découpages organisées par des dames pleines de bonne volonté mais incompetentes, s'appuyant sur des *parcours* au mieux totalement insipides (1).

Les dégâts sont d'une telle ampleur que les évêques n'osent même plus parler entre eux de la nullité totale de la transmission (2) (que l'on découvre, par exemple, lorsque quelques « catéchisés » se présentent à une préparation au mariage), ni de l'effondrement des effectifs.

Tous les témoignages urbains et ruraux, concordent : jamais le nombre des catéchisés n'a été aussi bas qu'en 2010 dans les paroisses ordinaires. Un prêtre desservant une vingtaine de clochers nous disait qu'il surpassait de loin tous ses confrères du diocèse avec une petite cinquantaine de catéchisés, soit 2 à 3 par paroisses. Qui plus est, la fréquentation des cours par les enfants que l'on arrive à recruter est épisodique ; elle ne s'accompagne que rarement d'une assistance à la messe dominicale (et la plupart du temps cette assistance à éclipses ne dure que jusqu'à la première communion : les assemblées paroissiales rurales sont formées de retraités et de quelques petits enfants) ; elle ne produit enfin qu'un bagage de connaissances si faible que, dans bien des cas, les enfants « catéchisés » ne connaissent même pas les prières élémentaires.

Mais il existe cependant, comme en liturgie, une renaissance prometteuse. Pourtant, il est dans la nature de l'idéologie de mépriser la réalité et de préférer la mort à sa propre remise en question. Sauf que la mort dont il s'agit ici est celle de l'âme des enfants des générations nouvelles. C'est ce que pointe Jean Madiran, en 2010, comme il le faisait en 1970 :

« Le manifeste du 22 septembre » - Jean Madiran, Présent, 8 octobre 2010

Le manifeste du 22 septembre contre le catéchisme catholique est celui de la nouvelle religion incrustée dans les structures administratives et médiatiques de l'Église.

Il occupe trois pages du journal La Croix : la une, la deux et la trois.

En une, son slogan de ralliement : « A publics nouveaux, caté (sic) nouveau. »

Ce n'est pas l'annonce d'un projet mais la proclamation éditoriale d'une situation désormais installée presque partout dans l'enseignement diocésain. Depuis quarante ans la nouvelle religion se contentait souvent d'avoir supprimé le petit catéchisme pour enfants baptisés et de veiller à ce qu'il ne soit remplacé par rien. Maintenant c'est fait, assure le manifeste : « Le catéchisme nouveau n'a rien à voir avec le catéchisme d'hier ». Rien à voir, rien, c'est radical. Et c'est dit carrément.

Il s'agit d'une contre-attaque massive de la nouvelle religion, et d'une vengeance qui se veut éclatante contre le motu proprio du 07.07.07 ; en somme une tentative particulièrement agressive de reprise en main du terrain perdu depuis trois ans. Le manifeste proclame que la catéchèse est « indissociable de la vie liturgique », et c'est vrai, mais en l'occurrence cela veut dire que le nouveau catéchisme implique une vie liturgique n'ayant elle non plus « rien à voir » avec celle « d'hier ».

Le catéchisme « d'hier » est souvent présenté par les modernistes comme le « catéchisme tridentin », c'est-à-dire comme une invention circonstancielle issue du concile de Trente. En réalité, comme pour la messe, ce catéchisme tridentin n'a fait que confirmer la pédagogie millénaire de l'Eglise, déjà traditionnelle quand saint Thomas d'Aquin l'énonçait : une instruction religieuse des enfants baptisés en quatre parties, les trois connaissances nécessaires au salut et l'explication des sacrements. Le « rien à voir » de La Croix exprime l'hostilité rageuse du noyau dirigeant de l'épiscopat à l'égard de la manière dont Benoît XVI s'efforce de pratiquer une « herméneutique de continuité ».

Le manifeste expose le contenu et la finalité du nouveau catéchisme par une averse de vagues abstractions : la transmission de valeurs comme l'amour et le partage », la « quête du sens », les « nouveaux rapports de l'individu au temps, à l'espace, à autrui ». Ces valeurs anonymes ont, paraît-il, fait « évoluer les formes et les pratiques catéchétiques parce que les manières de vivre évoluent ». En foi de quoi la nouvelle religion met ensemble, dans sa catéchèse, enfants et adultes, croyants et incroyants, bref, l'embrouillamini total. Aucune mention, bien entendu, des trois connaissances nécessaires au salut selon la doctrine constante maintenue identique par l'Église à travers l'écoulement des siècles et les transformations des manières de vivre. Mais bien plutôt « connaître Jésus comme un copain ». Désacralisation et vulgarité

Les auteurs du manifeste entendent montrer qu'ils n'ignorent pas l'existence d'oppositions à leur idéologie, mais qu'ils les méprisent :

« Un prêtre (un seul?) s'inquiète. » Il observe, selon La Croix :

- On propose le même « produit » à deux populations différentes, les pratiquants et les autres. (Plus de deux différentes en réalité : il y a aussi les adultes et les enfants mis ensemble dans le « caté nouveau »).

- Le prêtre mentionné « s'inquiète de voir certains enfants, ceux issus de familles très pratiquantes et ayant déjà une bonne culture chrétienne tourner en rond et se décourager dans cette forme de catéchisme pour tous. »

La réponse du manifeste est qu'« il serait dommage d'en revenir à une catéchèse à deux (sic) niveaux », point c'est tout, cela suffit. Car le critère décisif n'est plus celui du vrai et du faux, du bien et du mal, mais celui de l'ancien et du nouveau, qui exclut d'avance d'« en revenir » à ce qui est ancien.

La nouvelle religion veut, selon l'idéal de la démocratie moderne, n'être qu'une opinion choisie parmi d'autres et seulement à l'âge adulte.

Jean Madiran

La catéchèse d'aujourd'hui : les trois chemins

Un double événement, déjà lointain, avait marqué le début d'un « retour » qui se développe aujourd'hui, développement qui explique le tir de barrage de ce manifeste. C'est en 1983 que cardinal Ratzinger avait répété à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame de Fourvière une conférence dans laquelle il affirmait que le genre littéraire du catéchisme, avec sa synthèse fondée sur le commentaire du Credo, des sacrements, des commandements et du Pater (à savoir le schéma du Catéchisme du Concile de Trente et du Catéchisme de saint Pie X), n'était pas dépassé. Puis, en suite du Synode extraordinaire des Évêques, à Rome, en 1985

(l'année de *L'Entretien sur la foi*), fut annoncée la mise en chantier du *Catéchisme de l'Église catholique*, publié le 11 octobre 1992 (il avait fallu attendre 30 ans après l'ouverture du Concile pour qu'une telle parution soit redevenue possible !)

Dès lors, trois cas de figure se sont déployés :

1° / L'idéologie persiste et signe :

La grande faillite catéchétique, commencée à l'époque de l'emblématique *Catéchisme hollandais* (1966), avait continué en France avec des instruments mis en service en place des anciens manuels, et qui ont suivi le courant général de réforme de la pédagogie : séances ludiques parsemées de « dialogues » entre catéchistes et enfants, se concluant par des « liturgies » devenues le lieu privilégié d'une inventivité extrême, près de 90% des catéchistes étant désormais recrutés chez des laïcs dont les connaissances élémentaires laissent plus qu'à désirer, ou même ont été déformées par des sessions peu orthodoxes. L'encadrement du « renouveau », à la fin des années 70, a aggravé la crise par la rédaction de *parcours* (le plus fameux d'entre eux étant *Pierres vivantes* de 1983). Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le résultat fut analogiquement semblable à celui du nouvel enseignement de l'histoire et des matières littéraires dans les lycées et collèges : des idées fausses sans doute, mais surtout le néant culturel. Or, il s'agissait ici du contenu du Credo... Et voici qu'aujourd'hui, une des activités privilégiées des instances diocésaines est d'instaurer des directives en ce domaine, en fixant notamment les *parcours* faisant autorité, le but à peine masqué étant d'interdire la réémergence d'une catéchèse que souhaitent et tentent de mettre en œuvre les « nouveaux prêtres » des diocèses de France. En fait, c'est à cette nouvelle inquisition et à ce nouvel index « conciliaires » des appareils diocésains français, que *La Croix* vient apporter sa caution (4).

2° / La recherche d'une troisième voie :

Troisième voie insatisfaisante, ici comme ailleurs. Des tentatives à certains égards louables, mais s'avérant à la fin insuffisantes, se sont adossées aux critiques ratzinguériennes.

On pense à la parution en 1984 du *Parcours d'Aix*, dû à la communauté de Saint Jean de Malte. Mais c'est surtout le diocèse de Paris, à l'époque où le cardinal Lustiger semblait pouvoir inverser le courant sans cependant revenir dans les chemins traditionnels (5), qui s'est lancé dans une entreprise d'édition systématique de nouveaux manuels pour tous âges et niveaux, avec des instruments comme : *Pour grandir dans la foi* (6), *Connaître la foi catholique* (7), etc. Et cependant, en ville comme à la campagne, si l'effondrement avait été catastrophique durant les années 70, il a continué sans arrêt dans les années 80. Or le pire est à venir : globalement, de 2000 à 2007, le nombre des enfants catéchisés dans les paroisses de France est encore tombé d'environ... 70%.

3° / Un catéchisme traditionnel maintenu :

En France, comme dans la plupart des pays d'Europe, la transmission de la foi qui subsiste s'est longtemps faite par des canaux marginaux, et au prix, pour certains parents, d'un véritable parcours du combattant pour assurer aux enfants un catéchisme catholique. Se couvrant de la réaction que représentait le *Catéchisme de l'Eglise catholique*, les résistances contre la ligne générale postconciliaire se sont affirmées à partir des années 90.

Pierre Lemaire, directeur des éditions Téqui, avait d'ailleurs mis en circulation en 1993 un volumineux *Livre Blanc*, qui regroupait de nombreux documents et spécialement des correspondances avec les évêques français à propos de leur écrasante responsabilité dans l'immense faillite de l'enseignement des rudiments de la foi aux enfants de France. Un seul évêque, Mgr Lagrange, évêque de Gap, osa se distinguer de ses confrères par la publication d'un clair et pédagogique résumé de la foi chrétienne : *Je crois* (8).

Les instruments traditionnels ont continué à être édités, ou bien ont été renouvelés hors des circuits officiels : on peut noter, entre autres, la poursuite ininterrompue de publications par les éditions Téqui, les éditions multiples de la Fraternité Saint-Pierre, les outils de qualité mis à disposition par *Transmettre*. De sorte que tout un réseau de catéchismes traditionnels double aujourd'hui le réseau des liturgies traditionnelles, ou des liturgies « retraditionalisées », non seulement dans des lieux non paroissiaux (sans parler de la catéchèse classique donnée par les nombreuses écoles catholiques hors contrat, et parfois, de plus en plus, par des écoles catholiques sous contrat), mais aussi dans des paroisses. Et ce phénomène va croissant.

Lex orandi, lex credendi. Nous tirerions volontiers de l'adage une application en ce qui concerne le Motu Proprio de 2007. Le Pape y a essentiellement déclaré que la messe traditionnelle - à laquelle il a donné le nom de « forme extraordinaire » - n'avait jamais été abolie. Certains estiment que ce n'est qu'un tout petit premier pas. Nous affirmons, pour notre part, que, compte tenu de ce qu'a été le naufrage sans précédent de la liturgie catholique, la déclaration faite par le Souverain Pontife que la « forme extraordinaire » existe et n'a jamais cessé d'exister aux côtés de la « forme ordinaire » est proprement salvatrice.

Sans souhaiter avec naïveté un texte semblable en ce qui concerne le catéchisme, on ne peut que constater de même, compte tenu de l'état presque comateux de l'enseignement des rudiments de la foi aux enfants, le caractère salvateur de la mise en place sous nos yeux d'un processus analogue. A défaut d'un Motu Proprio, des encouragements épiscopaux, pontificaux donnés à ce processus seraient évidemment les bienvenus.

Et d'ailleurs, en un domaine plus élevé, celui du dogme, ne va-t-on pas insensiblement vers un déroulement (transitoire) semblable ? Nous pensons aux discussions doctrinales entre la Congrégation pour la Doctrine de la foi et la Fraternité Saint-Pie-X, lesquelles cristallisent sans pour autant le circonscrire le problème toujours pendant de l'apparente absence de continuité - ou de l'absence d'explicitation de la continuité - de certains textes de Vatican II avec ceux du magistère antérieur. En d'autres termes, avant que n'intervienne un règlement plus au fond, le fait de s'en tenir au magistère antérieur, autrement dit de s'en tenir à un « magistère extraordinaire », sur les points qui font difficulté semblerait tout aussi légitime que de s'en tenir à la liturgie antérieure.

En ce qui concerne le catéchisme, nous sommes donc en parfaite syntonie avec Jean Madiran qui écrit à propos du manifeste de *La Croix*, en faisant référence au Motu Proprio de 2007 : « Il s'agit d'une contre-attaque massive de la nouvelle religion, et d'une vengeance qui se veut éclatante contre le motu proprio du 07.07.07 ; en somme une tentative particulièrement agressive de reprise en main du terrain perdu depuis trois ans ».

Qu'il nous soit permis d'ajouter : inversement, la riposte contre cette tentative de *La Croix* et Cie doit s'appuyer sur le Motu Proprio de 2007. Car à la « loi de prière », telle qu'exprimée dans *Summorum Pontificum*, ne peut que correspondre une « loi de la foi ». Dit autrement, le Motu Proprio de 2007 est gros, nous semble-t-il, de la reconnaissance du droit de Cité d'un « catéchisme extraordinaire » jamais aboli, qu'un certain nombre de prêtres de paroisse continuent d'enseigner et que les autres auront aussi bientôt à délivrer à la demande de parents, rassemblés ou non en « groupes stables ».

Ceci est une autre histoire. Mais une histoire qui a déjà commencé.

(1) D'autant qu'un nombre conséquent de ceux qui suivent ce sous-catéchisme sont issus de familles qui vivent dans l'indifférence, ou encore ont des parents séparés, leur éducation familiale chrétienne étant généralement nulle. S'ajoutent les difficultés d'organisation, à savoir la difficulté de plus en plus grande de trouver du temps libre pour les catéchismes le mercredi, réservé par la loi à des activités de ce type, mais mangé par les cours de danse, musique, etc.

(2) Comme ils le faisaient encore il y a 10 ans, lorsque le feu cardinal Billé constatait que même parmi les jeunes qui participent encore à la catéchèse, beaucoup sont désormais étrangers à la foi chrétienne (discours d'ouverture de l'assemblée plénière des évêques de France, *La Documentation catholique*, 2 décembre 2001). Que dirait aujourd'hui le cardinal Vingt-Trois ?

(3) *Pierres vivantes. Recueil catholique de documents privilégiés de la foi* (Editeur Catéchèse 80, 1981). *Pierres vivantes* se voulait un ensemble de documents avec lequel les autres « parcours » devaient être utilisés, le tout en conformité d'un *Texte de référence* voté par les évêques de France, lors de leur assemblée de 1979. Le recueil *Pierres vivantes* sera remanié en 1985 puis en 1994.

(4) La récente « affaire » du catéchisme traditionnel délivré par le prêtre d'un institut Ecclesia Dei et interdit par ordre de Mgr l'évêque d'Agen, *en raison de son succès*, selon les explications confondantes données par l'évêque lui-même, est symptomatique de la résistance des cadres « conciliaires » au sein des diocèses à une renaissance de la catéchèse classique.

(5) L'expérience Lustiger a duré 24 ans (1981-2005), correspondant à peu près au règne de Jean-Paul II (1978-2005). Elle se résume en trois chiffres : de la cinquantaine de séminaristes de l'époque du cardinal Marty, on est monté à plus de 100 séminaristes à la fin des années 80, pour retomber à une cinquantaine au début des années 2000.

(6) Le Sénevé/Cerp, 2000.

(7) Le Sénevé/Cerp, 2000, avec une préface du cardinal Lustiger.

(8) Paroi-Services, 1998.